

## L'UNSCOM en Irak — Aucune preuve probante mais des doutes raisonnables

La Commission spéciale des Nations Unies (UNSCOM), créée pour s'assurer que l'Irak se conforme aux dispositions de la résolution 687 du Conseil de sécurité, a terminé l'étape de l'enquête de son cycle d'inspections. Grâce à cette première série d'inspections intensives, l'UNSCOM a compilé suffisamment d'information pour obtenir un aperçu général des capacités et des installations irakiennes dans les domaines des armes nucléaires, chimiques et biologiques, ainsi que des missiles.

Bien que les fameuses «preuves probantes» à l'égard d'un programme de production d'armes nucléaires demeurent conjecturales, les «doutes raisonnables» sont suffisants pour susciter beaucoup d'inquiétude. En effet, le Conseil des Gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a, pour la première fois de son histoire, condamné un État membre, l'Irak, pour violation des accords de garanties. Il a affirmé être très inquiet de la perfidie et de l'obstruction de l'Irak à l'endroit des inspecteurs de l'AIEA. L'obstruction physique pratiquée par les Irakiens au moment de la deuxième et de la sixième inspections nucléaires et la désinformation dans d'autres domaines continuent de susciter l'inquiétude au moment où l'UNSCOM se prépare à concentrer son attention sur la question du respect des dispositions à plus long terme.

### Expérience en matière d'inspection

À la fin de 1991, l'UNSCOM, de concert avec l'AIEA qui dirige les inspections nucléaires, avait entrepris 24 importantes inspections sur place en Irak ou y avait participé : sept inspections nucléaires, sept chimiques, sept de missiles balistiques et trois biologiques. Près de 500 personnes ont participé aux inspections, dont environ 300 qui représentaient plus de 34 pays. L'expérience ainsi acquise quant au processus multilatéral de vérification est sans précédent.

En décembre 1991, la première phase (de base) prenait fin. La deuxième étape (vérification de l'enlèvement et de la destruction) et la troisième étape (vérification de la conformité future) prennent de plus en plus d'importance et exigeront plus de temps, bien que la

ligne de démarcation entre les deux étapes ne soit pas très claire. Par exemple, la destruction des missiles balistiques irakiens se fait, depuis un certain temps, parallèlement à une série d'inspections de base des missiles balistiques. Par ailleurs, à la mi-novembre, deux avions soviétiques ont transporté du matériel nucléaire en URSS pendant que d'autres inspections nucléaires étaient en cours.

On évalue à 1,5 million de dollars le coût du pont aérien soviétique, y compris les préparatifs. Un programme franco-britannique d'enlèvement à plus long terme pourrait coûter jusqu'à 30 millions. Les inspections d'armes chimiques ont permis de constater que la phase de destruction exigera des millions de dollars et pourrait durer d'un à deux ans.

Les opérations de l'UNSCOM seront donc de longue durée et coûteuses. On évalue à environ 40 millions de dollars les coûts de l'UNSCOM jusqu'à la fin de 1991. Le système d'imagerie aéroporté, fourni par un État membre, et l'utilisation de deux appareils Transall C160 et de 3 hélicoptères CH-53 à l'appui des inspections sur place représentent d'autres dépenses d'envergure.

### Participation du Canada

Des Canadiens ont participé aux inspections des quatre catégories d'armes. M. F.R. Cleminson, chef de l'Unité de recherches sur la vérification d'AECEC, qui est aussi le représentant du Canada au sein de l'UNSCOM, a participé, en mai 1991, à la première inspection nucléaire dirigée par l'AIEA à l'installation de recherche nucléaire de Tuwaitha. Le lt-col Jim Knapp (MDN) et M. Peter Lockwood (MDN) occupaient des postes importants dans le cadre d'un certain nombre d'inspections d'armes chimiques à la principale installation de fabrication d'armes chimiques près de Samarra, ainsi qu'à d'autres endroits. À la fin de novembre 1991, le capitaine Gilles Clairoux (MDN) a terminé l'inspection des armes chimiques d'un certain nombre de bases aériennes de l'Irak. Cinq autres Canadiens se sont retrouvés sur le réseau CNN pendant l'incident du «terrain de stationnement» de Bagdad au cours de la sixième inspection nucléaire. Au total, les Canadiens formaient en-

viron 5 p. 100 du personnel d'inspection. Le MDN a fait preuve de beaucoup de souplesse en répondant rapidement aux besoins, et l'UNSCOM a fait part au Canada de sa reconnaissance à cet égard.

### Armes nucléaires

Après la septième inspection nucléaire, et en dépit de l'obstruction faite et de l'épisode du terrain de stationnement, l'Irak reconnaissait, pour la première fois et par écrit, l'existence de son programme d'armes nucléaires :

«Diverses recherches et études du genre que vous appelez «armement» ont été menées, l'objectif étant de mettre au point les modalités pratiques, techniques et scientifiques d'un programme de cette nature dans l'éventualité où une décision politique allant dans ce sens serait prise.»

Dans le domaine nucléaire, le comportement de l'Irak, quoique moins spectaculaire, est conforme à ses actions antérieures. L'Irak a notamment caché le fait qu'il tentait de séparer du plutonium, d'obtenir de l'uranium enrichi et de mettre au point des armes nucléaires; il a refusé l'entrée ou la sortie de certains emplacements aux équipes d'inspection et confisqué des documents obtenus par les inspecteurs dans le cadre de la sixième inspection nucléaire. En somme, l'Irak n'a pas collaboré dans le secteur critique des activités liées aux armes nucléaires, et UNSCOM et l'AIEA sont encore loin d'avoir obtenu la transparence recherchée.

### Armes chimiques

Grâce aux données compilées lors d'importantes inspections de l'établissement Al Muthanna et qui ont maintenant été analysées, la Commission spéciale a une très bonne idée de l'emplacement des principaux sites d'armes chimiques. Par ailleurs, des discussions sur la destruction des armes et des agents chimiques ont contribué à améliorer sensiblement la compréhension technique des deux parties, notamment quant aux dangers possibles de certaines opérations et aux techniques existant pour mettre en branle les divers procédés de destruction. Le processus de destruction des agents chimiques devrait être entrepris au début de 1992.